

Extrait du préambule de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)



Féderation nationale des Francas, 10-14 rue Tolain, 75980 Paris CEDEX 20 Tél.: 01 44 64 21 00 / www.francas.asso.fr

blog: http://agispourtesdroits.org/

complémentaire de l'enseignement public, reconnue d'utilité publique.



Concernés et préoccupés par la condition enfantine, le bien-être et l'épanouissement de chacun, dans une visée bienveillante et émancipatrice, les Francas, depuis 70 ans, ont posé, au cœur de leur projet, une attention générale à l'enfant, aux enfants, à l'enfance.

« Les Francas réaffirment leur attachement à la République et à ses valeurs. Pour eux, la démocratie permet la participation des citoyens à la construction de leur devenir collectif et individuel. Elle doit se donner les moyens de rendre effective la devise républicaine

"Liberté, Égalité, Fraternité " pour tous les citoyens. (...)
La démocratie constitue une conquête là où elle est présente dans le monde et à toutes les échelles de territoire. Droits de l'homme et droits de l'enfant sont à la fois des objectifs à atteindre et des principes à respecter, en vue d'en garantir l'accès et l'effectivité »

Le respect des droits et libertés nécessite que chacun se considère et soit considéré comme une personne d'égale dignité humaine à l'adulte et à ses pairs. Les Francas revendiquent, pour chaque enfant et chaque adolescent résidant en France, l'exercice effectif de ses droits.

Chaque enfant est un être singulier qui a besoin d'être protégé et préparé à devenir autonome ; de bénéficier dans tous les espaces de vie d'une reconnaissance du statut de personne ; de disposer d'espaces de pensée, d'actions et d'autonomie propres, qui garantissent son bien-être ; d'être associé à la construction de son parcours, à la vie et au développement de son territoire.

Projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » à télécharger sur le site des Francas : www.francas.asso.fr

Cette affiche a été réalisée par les enfants du centre de loisirs de la Maison du Val Caron à Courbevoie (Hauts-de-Seine), accompagnés par un animateur spécialisé Erwan Jezequel, dit « Wire » (graphiste et illustrateur).

Dix enfants, ayant de six à onze ans, ont utilisé différentes techniques : acrylique, encres et crayons sur papier.

Elle représente un petit garçon aux pieds nus tenant son doudou dans la main, en train d'écrire un message fort, sans doute à l'intention des adultes, sur ce mur d'expression où des enfants de tous âges ont inscrit, dessiné et gravé des mots symbolisant leurs droits : éducation, protection, loisirs, culture, vivre ensemble, santé, liberté...



« Agis pour tes droits » pour agir sur les droits de l'enfant

Une intention éducative

Organisée par les Francas, « Agis pour tes droits » est une opération de promotion, de défense et de mise en œuvre des droits de l'enfant, tout au long de l'année, pour :

- agir pour l'effectivité des droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant.
- valoriser le regard que les enfants, les jeunes et les adultes portent sur la réalité de ces droits.
- faire de la CIDE le cadre de référence pour tous les acteurs éducatifs
- permettre aux enfants de se construire progressivement des valeurs : le respect de la personne humaine, des libertés fondamentales, de la différence, l'égalité, la liberté d'expression, la solidarité, la paix.
- · développer la confiance en la capacité à agir pour et en faveur du droit à l'enfance.







Une éducation aux droits pour exercer une citoyenneté active

- · Comprendre et s'approprier les droits
- S'exprimer autour des droits
- · Agir pour mettre en œuvre les droits
- Ētre entendu, être pris au sérieux, se sentir considéré
- •Porter des revendications et faire valoir le non-respect ou la violation des droits
- · Apprendre à exercer ses droits dans un environnement médiatique et numérique.

« Agis pour tes droits » c'est...

... un parcours éducatif

- pour les moins de 6 ans (maternelle) : découvrir ses droits, présents dans la vie quotidienne ;
- pour les 6-11 ans (primaire) : comprendre ses droits, s'approprier leur signification, pouvoir les présenter, apprendre à s'y référer, les associer à une action ;
- pour les 12-18 ans : agir en faveur des droits pour soi et pour les autres, les mettre en pratique dans une action qui s'inscrit dans le temps ;
- pour les animateurs BAFA et les adultes : promouvoir et défendre les droits humains, s'engager pour les droits de l'enfant, préserver les droits des générations futures.

... 10 clefs pour mieux comprendre les droits de l'enfant



J'ai le droit de m'exprimer, de donner mon avis et de participer à la vie de la société en qualité de citoyen.

> Articles 12, 13, 14, 15, 17



d'avoir une éducation. Articles 23, 24, 28, 29, 32.1, 40.4



J'ai le droit de rêver, de rire, de jouer et de participer à des activités culturelles, ludiques et sportives. Articles 3, 23, 30, 31



J'ai le droit d'être nourri, logé, et de grandir dans de bonnes conditions. Articles 24.2, 27



J'ai le droit d'être soigné et de bénéficier des soins adaptés à mon handicap et à mon âge. Articles 3, 23, 24, 26, 39



J'ai le droit à l'**égalité** en particulier entre filles et garçons. **Articles 2, 23, 30**



J'ai le droit d'être protégé de la violence, ce qui inclut également la guerre et la prison. Articles 9, 19,



34, 37, 38, 39

J'ai le droit d'être aimé et respecté. Articles 6, 18, 34, 35



J'ai le droit d'avoir une identité, une famille, une vie privée. Articles 2, 7, 8, 9, 10, 16, 20, 21, 22



J'ai le droit de ne pas être exploité. Articles 32, 36

... une pluralité d'initiatives, d'actions, de productions

Des démarches favorisant la participation des enfants et des adolescents, qui garantissent la prise en compte de leur parole.

Des initiatives à destination des acteurs éducatifs dans leur diversité, des initiatives de mobilisation citoyenne, des expressions politiques, qui incitent à prendre en compte les droits de l'enfant dans les projets éducatifs locaux et les politiques publiques.



Des actions mises en œuvre en faveur de l'effectivité des droits, qui témoignent d'une volonté de transformer la vie quotidienne des enfants et des adolescents, et qui font référence à la CIDE dans sa globalité ou à l'un ou plusieurs de ses articles.

Des productions

utilisant des supports divers au choix (affiches, poèmes, chansons, vidéos, photos, albums, BD, sculptures... mais aussi reportages, recueil de paroles d'enfants...) qui témoignent d'actions en faveur de la promotion et de la défense des droits.



Les droits de l'enfant et le lien aux programmes scolaires

À l'école maternelle		
Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	 entrer en communication : dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner prendre la parole, échanger à plusieurs découvrir la fonction de l'écrit commencer à produire des écrits découvrir les différents supports (livres, affiches, lettres, messages électroniques ou téléphoniques, étiquettes) 	
Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	 communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique collaborer, coopérer, s'opposer 	
Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques	 pratiquer individuellement et collectivement découvrir différentes formes d'expression artistique vivre et exprimer des émotions, formuler des choix 	
Explorer le monde	- se repérer dans le temps et dans l'espace -introduire les repères sociaux - faire l'expérience de l'espace et de la durée - découvrir différents milieux, observer l'environnement naturel et celui marqué par l'activité humaine - découvrir des pays et des cultures pour ouvrir à la diversité du monde, en lien à la pluralité des langues - utiliser des outils numériques (comprendre l'utilité, commencer à les utiliser)	

Dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture		
Les langages pour penser et communiquer (rendre possible l'exercice de l'esprit critique)	- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	
Les méthodes et outils pour apprendre (apprendre à apprendre, seul ou collectivement, en classe ou en dehors)	- organiser son travail personnel : se projeter dans le temps, comprendre le sens des consignes, identifier un problème, mobiliser des ressources - coopérer et réaliser des projets : travailler en équipe, accepter la contradiction, utiliser des outils de recherche, utiliser des outils numériques de communication et d'information, identifier les différents médias	
La formation de la personne et du citoyen (préparer son engagement de citoyen)	- exprimer de la sensibilité et des opinions, respecter les autres : exprimer ses sentiments et ses émotions, respecter les opinions et la liberté d'autrui, faire preuve d'empathie et de bienveillance - comprendre le sens du droit, de la règle et de la loi : apprendre les principes qui garantissent la liberté de tous, connaître le sens du principe de laïcité - apprendre la responsabilité, le sens de l'engagement et de l'initiative	
Les systèmes naturels et les systèmes techniques (s'initier aux grands défis auxquels l'humanité est confrontée)	 mener des démarches scientifiques concevoir, créer, réaliser connaître l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé 	
Les représentations du monde et l'activité humaine (découvrir les caractéristiques des organisations et fonctionnements des sociétés, comprendre la condition humaine et le monde dans lequel on vit)	- identifier les principaux enjeux du développement humain - appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement - identifier ce qui relève de l'activité humaine, passée et présente -exprimer à l'oral et à l'écrit ce que l'on ressent face à une œuvre littéraire ou artistique - inventer, élaborer, produire	

Les modalités nationales de participation

La participation est ouverte à toute personne mineure ou majeure, à titre individuel ou dans une démarche collective, dans le cadre scolaire, comme dans les temps péri et extrascolaires.

L'inscription doit se faire dans une de ces catégories :

- 1- les moins de 6 ans (maternelle)
- 2- les 6-11 ans (primaire)
- 3- les 12-18 ans (collège et lycée)
- 4- les animateurs Bafa et les adultes.

L'opération « Agis pour tes droits » est coordonnée dans chaque département par l'association départementale des Francas. Le bulletin de participation doit lui être adressé (voir carte des départements et coordonnées des associations départementales sur www.francas.asso.fr, rubrique « Près de chez vous »). Les structures éducatives locales de France ou d'ailleurs dans le monde, informent l'association départementale de l'action ou du projet qu'elles souhaitent mettre en place.

Les récits d'action, les initiatives, les productions, sont obligatoirement accompagnés d'une fiche de présentation et envoyés l'association départementale.

Elles doivent répondre, pour certaines d'entre elles, aux critères suivants :

- affiches : réalisées à plat, en petit format A3 ou en grand format 40 cm x 60 cm. Elles comportent obligatoirement un élément de texte (« slogan ») lisible à distance (2 ou 3 mètres)
- vidéos : d'une durée qui ne doit pas excéder 3 minutes, en format AVI
- photos : format 15 x 21 cm
- chanson : d'une durée moyenne de 3 minutes, en format MP3.

Une valorisation en deux temps

- Un évènement départemental, « La galerie des droits », organisé par les associations départementales, réunit des réalisations et propose des animations, des rencontres, des débats... La réunion d'un jury départemental détermine, après concertation, une sélection de « coups de cœur » qui se distinguent par leur singularité, l'originalité de la démarche, l'ambition du projet, la qualité d'expression, l'implication des participants, la mobilisation d'acteurs.
- Un évènement national qui regroupe les sélections départementales est organisé en décembre. Un jury apprécie toutes les productions par catégorie et en sélectionne un certain nombre en vue d'une valorisation nationale.
- \$\text{\text{\$\subset\$}}\$ Les participants et groupes de participants accordent aux Francas un droit de publication de leurs productions, valable pour l'ensemble des supports Francas (publications, magazines, sites Internet et blogs).
- Les participants , les associations départementales et la Fédération nationale s'engagent à ne pas utiliser les productions à des fins commerciales.





Bulletin de participation (à renvoyer à l'association départementale)

De l'expression à l'action

Remplir une fiche par projet à valoriser

	la structure :
Adresse	:
 Code po	stal :
_	
Pays :	
_	ne:
E-mail :	
Nom du	référent :
Qualité	·
Souhaite	e valoriser, dans le cadre de « Agis pour tes droits, de l'expressio
	», le projet suivant (production, action, initiative, démarche
CI. p.3)	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Nombre	de participants et tranche d'âge (catégorie - Cf. p.8):



Dans le cadre de mon projet, je souhaite transmettre :
une présentation d'une démarche de participation des enfants et des adolescents
une production de promotion ou de défense des droits (affiche, poème, chanson, vidéo, photos) - préciser laquelle :
une présentation d'une initiative en direction des adultes
une présentation d'un projet de mise en oeuvre des droits
autres (précisez):

POUR LES MODALITÉS D'ENVOI ET DE DE VALORISATION, CONTACTER L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE*

^{*} Voir carte des départements et coordonnées des associations départementales sur www.francas.asso.fr, rubrique « Près de chez vous »





La Fédération nationale des Francas, créée en 1944, appuie son action sur des valeurs - humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix - qu'elle met en vie dans l'action éducative.

Elle est reconnue d'utilité publique, agréée association de jeunesse et d'éducation populaire, et agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Les Francas agissent au local dans les domaines suivants : accompagnement des politiques éducatives locales et des projets éducatifs de territoire (PEdT), développement des centres de loisirs éducatifs péri et extrascolaires, gestion directe de structures et d'activités socioéducatives locales, amélioration qualitative des activités éducatives, organisation de bases d'activités, de mini-séjours, de camps et de centres de vacances, conseil et évaluation, formation et qualification des acteurs, productions pédagogiques, soutien à la vie et à l'initiative associatives, organisation de rencontres et de débats...

Les associations départementales des Francas et leurs adhérents organisateurs locaux d'activités développent des pratiques éducatives diversifiées permettant de répondre aux enjeux éducatifs actuels : vivre dans une société numérique, vivre le numérique (D-clics, Radio Francas, Cyber r@llye...) ; comprendre et inventer le monde (éducation à l'environnement et au développement durable, philo avec les enfants...), cheminer sur des parcours d'éducation culturelle (éducation au patrimoine et activités de découverte scientifiques, techniques et industrielles...) ; éducation à l'interculturel, à la solidarité, au développement ; éducation à l'Europe ; éducation à la citoyenneté (droits de l'enfant, conseils d'enfants, Associations temporaires d'enfants citoyens...).



Visuel de couverture : affiche coup de coeur «On compte sur nos droits» - Centre de loisirs de la Maison du Val Caron - Courbevoie (Hauts-de-Seine)

Opération réalisée sous le patronage du ministère????? de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec le soutien du ministère de la Culture et de la communication, et du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.



CONTACT

